



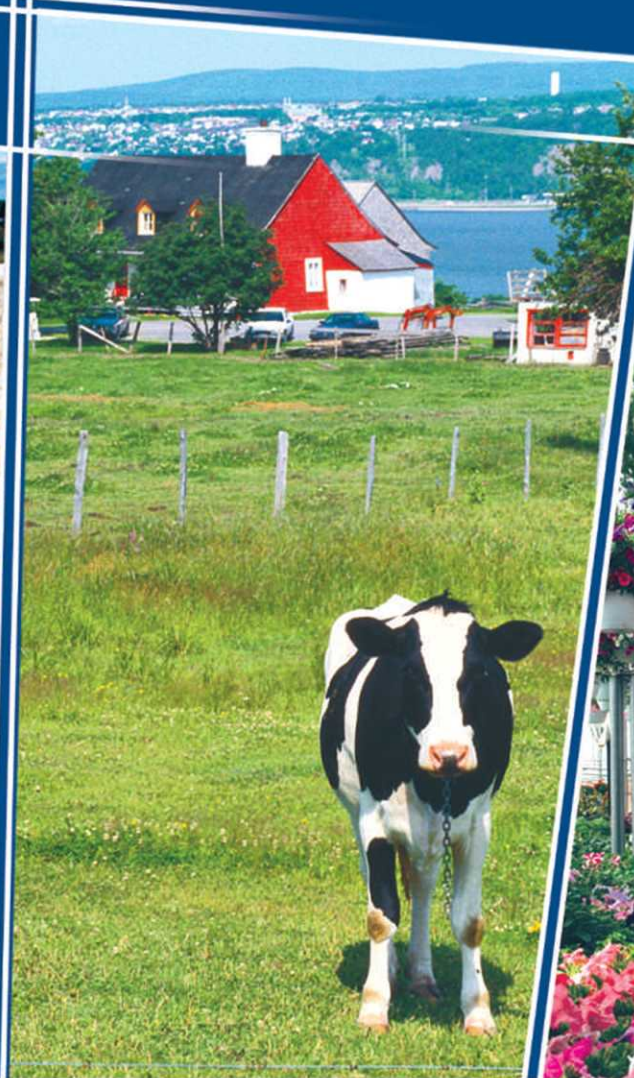
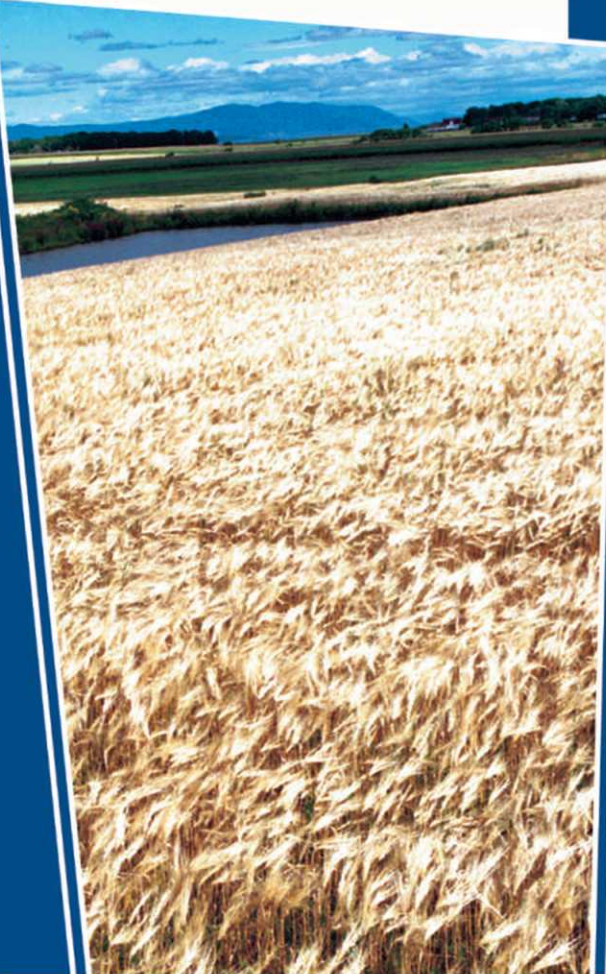
**L'Ordre
national
du mérite
agricole**

Une réalisation de :

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec 

Un concours qui profite aux consommateurs



**Un événement
plus que centenaire**

**Deux régions en concours :
Capitale-Nationale et
Chaudière-Appalaches**

**Les Lauréats
du concours 2007**



**L'Ordre
national
du mérite
agricole**



En 1889, lorsque le premier ministre Honoré Mercier a instauré le concours du Mérite agricole, il souhaitait mettre en valeur l'apport des « cultivateurs » qui se consacraient quotidiennement au travail de la terre. Du même coup, il jetait les bases d'une belle et noble tradition d'excellence qui profiterait durablement à l'ensemble de la population par la qualité exemplaire de la production québécoise.

Depuis, le milieu agricole a évolué au même rythme que la société. Au terme du 118^e concours, si les enjeux ont changé, les familles agricoles d'aujourd'hui ont hérité de la généreuse passion qui animait les générations précédentes.

L'Ordre national du mérite agricole constitue une belle occasion de souligner le dynamisme, le savoir-faire et l'excellence des productrices et des producteurs agricoles du Québec. Ces femmes et ces hommes ont à cœur de pratiquer une agriculture qui répond aux besoins toujours grandissants des marchés; une agriculture aussi riche que diversifiée qui sait innover dans ses façons de faire.

Je vous invite à reconnaître l'apport inestimable et la volonté de dépassement de ces gens de chez nous qui repoussent sans cesse leurs limites et assurent ainsi la vitalité de leur milieu. Au nom de la population du Québec, je félicite les lauréates et les lauréats, de même que les entreprises participantes des deux régions en concours. Tous sont une véritable source de fierté et d'inspiration!

**Le ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation,
ministre responsable des régions de
Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec
et député de Frontenac,**

LAURENT LESSARD

L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE AGRICOLE : *un concours plus que centenaire*



**L'honorable Honoré Mercier, ancien
premier ministre de la province du
Québec et fondateur du Mérite agricole.**

Le concours de l'Ordre national du mérite agricole constitue la plus haute distinction du Québec destinée aux exploitants agricoles. Le concours a été créé en 1889 en vertu de la Loi sur le mérite agricole. Il vise à encourager l'excellence des productrices et des producteurs agricoles québécois de même qu'à reconnaître les services qu'ils rendent à la population qu'ils nourrissent et leur contribution au développement social et économique des régions du Québec. Il est organisé annuellement par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

En 1884, un journaliste agricole du nom d'Édouard-A. Barnard propose la tenue d'un premier concours provincial qu'il considérait alors comme une source de motivation, voire un moyen d'émulation, pour les producteurs agricoles. Par l'organisation d'un tel

concours, Barnard visait le progrès de l'agriculture. Bien que le journaliste soit sans contredit l'initiateur du concours du Mérite agricole, c'est à Honoré Mercier, premier ministre du Québec de 1887 à 1891, que l'on doit l'instauration officielle de cette compétition annuelle.

Plus d'un siècle après la création de l'Ordre national du mérite agricole, le concours est devenu une véritable tradition dans le milieu de l'agriculture et continue de récompenser les productrices et les producteurs agricoles de chez nous.

Pour les besoins du concours, le Québec est divisé en cinq territoires qui regroupent une ou plusieurs régions administratives. Chacun de ces territoires est successivement visé par le concours; l'ensemble du Québec est ainsi parcouru au terme d'une rotation de cinq ans. Cette année, ce sont les productrices et les producteurs des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches qui sont visés. Pas moins de 96 entreprises ont participé au concours.

Les propriétaires d'entreprises agricoles qui désiraient y prendre part se sont inscrits de façon libre et volontaire dans les catégories bronze, argent ou or. Ils doivent obtenir le minimum de points nécessaire dans leur catégorie pour être décorés de l'Ordre national du mérite agricole. Le concours permet donc d'honorer ceux qui se sont distingués par leur pointage par la distribution de médailles de bronze, d'argent et d'or ou encore de mentions spéciales.

Une équipe de juges chevronnés nommés par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation visite chacune des entreprises inscrites pour en évaluer les différents aspects. Pour

l'attribution des points, ces juges se basent sur les qualités de gestion des propriétaires des entreprises, quels que soient la qualité du sol, le genre de culture ou le type d'exploitation. Ils accordent également une attention particulière aux éléments liés à la sécurité et à la prévention, à l'intégration des bonnes pratiques agroenvironnementales de même qu'au soutien apporté par les parents à la formation agricole de leur relève et à l'implication de leurs filles dans l'entreprise.

Les résultats du concours ont été dévoilés le 21 septembre dernier en présence des entreprises participantes et des acteurs socioéconomiques de la région. Les lauréats nationaux recevront leur prix et leur décoration le 12 octobre prochain à l'occasion d'une cérémonie à l'hôtel du Parlement.

**Des médailles d'or, d'argent
et de bronze différentes de celles
des Olympiques**

Contrairement au classement des gagnants d'olympiades, les médailles du concours de l'Ordre national du mérite agricole ne correspondent pas au classement final des entreprises. En effet, les propriétaires d'entreprises qui veulent y participer pour une première fois s'inscrivent d'abord dans la catégorie bronze. S'ils obtiennent le pointage minimal exigé, ils pourront soumettre ultérieurement leur candidature dans la catégorie argent et ainsi de suite jusqu'à l'or.



**L'Ordre
national
du mérite
agricole**

Une réalisation de :

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec**

Partenaires :

PROMUTUEL

**La Coop
FÉDÉRÉE**

Collaboration aux textes : Louise Thériault, agr., Pierre Héту, MAPAQ
Révision : Mario Rancourt, MAPAQ, Isabelle Tremblay, Des mots et des lettres
Photographies : Étienne Boucher, Éric Labonté et Marc Lajoie, MAPAQ
Collaboration à la direction artistique : Anne-Marie Ouellet et Marie-France Dupuis, MAPAQ
Coordination : Pierre-Jacques Gervais, MAPAQ



LA CAPITALE-NATIONALE

Plutôt connue pour ses attraits touristiques de renommée mondiale, la région de la Capitale-Nationale surprend par l'importance de son secteur bioalimentaire : production agricole diversifiée, transformation alimentaire en plein essor, établissements de recherche et de formation réputés, circuits agrotouristiques prisés, économusées, etc. Pourtant, seule une petite portion du territoire (3,2 %) est occupée par l'agriculture qui, comme l'urbanisation, se concentre le long du fleuve Saint-Laurent, dans une mince bande de terre dont la largeur maximale est d'environ 30 kilomètres dans la partie ouest de la MRC de Portneuf. Les boisés, les centres urbains et, surtout, la forêt et les plans d'eau se partagent le reste du paysage.

L'industrie bioalimentaire génère un produit intérieur brut (PIB) de 1170 millions de dollars, soit 5,4 % du PIB total de la région ou 8 % du PIB bioalimentaire québécois. Elle emploie 32 400 personnes et investit chaque année quelque 140 millions de dollars directement dans l'économie de la région.

À la ferme et au champ

La production animale est l'activité dominante de la région. En effet, l'élevage engendre près de 62 % des recettes provenant du marché. Les productions laitière et bovine réunissent 48 % des entreprises agricoles : 310 fermes s'intéressent à la production

laitière et 170 exploitations se consacrent à la production bovine. La Capitale-Nationale se distingue également par ses élevages de dindons, particulièrement dans la MRC de La Jacques-Cartier, au nord de Québec.

Parallèlement, la région de la Capitale-Nationale est parmi les rares régions où la contribution de la production végétale aux recettes agricoles totales dépasse 30 %. L'horticulture englobe plus de 82 % des fermes engagées dans la production végétale et représente 25 % des revenus agricoles bruts totaux. La culture de la pomme de terre (dans le comté de Portneuf) et celle des fraises (à l'île d'Orléans) sont également populaires, tout comme la production de tomates en serre. La forêt constitue une source de revenu pour 30 % des exploitations agricoles de la région qui se livrent à l'acériculture. Plus d'un million d'entailles par année font couler la sève sucrée qui occupe les producteurs de sirop d'érable.

Découvrir les saveurs régionales

Pour découvrir les saveurs de la Capitale-Nationale, quoi de mieux que les « circuits gourmands » que proposent le guide Parcours gourmand ou les guides touristiques locaux et qui permettent de connaître des entreprises agroalimentaires artisanales des plus originales!

Les producteurs ouvrent leurs portes aux visiteurs qui désirent découvrir les secrets de la ferme, l'originalité des produits et les particularités de la transformation alimentaire. Les chefs cuisiniers mettent tout leur art à marier les produits régionaux aux aliments familiers et à les mettre en valeur.

Les consommateurs soucieux de leur alimentation et désireux de découvrir des produits régionaux originaux sont choyés dans la région de la Capitale-Nationale. Pour les plus patients, l'autocueillette est de mise. Les plus pressés font un arrêt directement à la ferme, à un marché public, à l'épicerie ou encore au centre d'alimentation de leur choix et le tour est joué!



LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Située en face de la ville de Québec, entre le fleuve Saint-Laurent et les États-Unis, la région de la Chaudières-Appalaches, qui doit son nom à la rivière Chaudière et à la chaîne de montagnes des Appalaches, profite d'un bon réseau routier et de sa proximité avec les grands centres urbains. Il s'agit d'une contrée agricole d'une superficie de 1 521 600 hectares, dont 500 000, soit le tiers du territoire, se révèlent cultivables, notamment dans les basses terres du Saint-Laurent et dans les deux vallées particulièrement fertiles des rivières Chaudière et Etchemin.

La Chaudière-Appalaches représente un pôle important de l'industrie bioalimentaire au Québec autant par sa contribution que par son dynamisme. En effet, avec un produit intérieur brut (PIB) bioalimentaire régional estimé à 1,34 milliard de dollars et environ 35 000 emplois, l'industrie bioalimentaire de la région génère 9,1 % du PIB et soutient 7,6 % des emplois de toute l'industrie bioalimentaire québécoise. C'est dire que la contribution de la région à cette industrie, au regard du PIB, est presque deux fois plus importante que son poids démographique.

Une production prolifique et variée

La production agricole de la Chaudière-Appalaches, avec ses quelque 6000 exploitations qui représentent 18 % du total des exploitations agricoles du Québec, engendre des recettes provenant du marché qui dépassent le milliard de dollars. Il s'agit sans conteste de la principale industrie primaire de la région.

Les productions agricoles présentes dans la Chaudière-Appalaches sont très variées. Non seulement la production animale de la région génère près de 22 % des recettes du secteur animal québécois, mais il s'agit aussi d'une production très variée. En effet, la production porcine de la région accapare une part de 30 % de la production porcine québécoise. Elle est suivie par la production laitière (20 %), les bovins et veaux (15 %) et les volailles (15 %). Fait à noter, près de 120 entreprises de la Chaudière-Appalaches tirent parti de productions animales considérées comme marginales et qui concernent notamment l'aquiculture, l'émeu, le lapin, la chèvre, le cheval, le bison, le sanglier, le canard et la caille.

Dans le cas des productions végétales, la région de la Chaudière-Appalaches fournit 38 % de la production acéricole québécoise et 7 % de la culture des céréales et protéagineux.

Des perspectives de croissance nombreuses

En raison du sol fertile de la région et de son climat favorable caractérisé par des précipitations annuelles abondantes, les perspectives de nouvelles cultures sont nombreuses. Ainsi, dans les dernières années, on a décelé diverses possibilités en ce qui a trait au lin de provende, au seigle et au triticale d'automne.



Desjardins & Cie

C'est tout Desjardins qui appuie les entreprises agricoles.



Un transfert de ferme se prépare dès aujourd'hui.

Les producteurs agricoles peuvent compter sur l'expertise et les multiples ressources de Desjardins pour les accompagner dans leurs démarches. Avec la plus grande force coopérative du pays à vos côtés, les projets deviennent réalité.

Desjardins, c'est plus qu'une banque

www.desjardins.com

Desjardins
Centres financiers
aux entreprises

Conjuguer avoirs et êtres



L'Ordre national du mérite agricole

FERME JEANDON INC.

Saint-Roch-des-Aulnaies



RÉCIPIENDAIRE DE LA MÉDAILLE D'OR

Claude, Réjean et Sébastien Hudon, propriétaires de la Ferme Jeandon, exploitent cette entreprise laitière de 350 têtes à Saint-Roch-des-Aulnaies, dans la région de la Chaudière-Appalaches.

Une visite des champs aura vite fait de nous révéler la grande qualité des chemins de ferme. Les cultures, principalement composées de prairies faisant l'objet d'une rotation avec du maïs-grain, du maïs-fourrage et des grains mélangés, procurent tous les aliments exigés par le troupeau. Tous les sols de l'entreprise ont été caractérisés grâce à la technologie du GPS. L'aspect général des cultures témoigne d'une bonne structure du sol et d'une productivité de haut niveau.

L'agroenvironnement est au cœur des préoccupations de l'entreprise. Son bilan de phosphore confirme un bon contrôle de la gestion des éléments nutritifs. Le dépistage des champs est à la base d'une utilisation rationnelle des herbicides. Les cours d'eau qui sillonnent les terres sont protégés par de larges bandes riveraines enherbées.

Les exploitants utilisent la ration totale mélangée (RTM) pour l'alimentation du troupeau. Un système automatisé et géré par ordinateur permet d'ajuster cette ration selon le niveau de production. Tous les paramètres entourant la gestion du troupeau sont saisis au moyen d'un logiciel et environ une heure par jour est consacrée à l'analyse des différents registres produits, qui permettent d'effectuer un suivi minutieux de la productivité et de la santé des vaches.

Les bâtiments abritant le troupeau ont été agencés de manière harmonieuse et fonctionnelle. Les propriétaires ont fait preuve d'une grande ingéniosité pour sauvegarder les bâtiments originaux et les intégrer aux sec-



tions neuves sans que cela en affecte l'apparence. L'étable à stabulation libre, construite en 2004 selon les plus hauts standards, est particulièrement bien aérée et offre un environnement d'une propreté remarquable.

L'équipement et la machinerie sont rangés impeccablement dans une vaste remise. L'entretien est effectué dans un atelier ordonné, fonctionnel et sécuritaire. D'ailleurs, la sécurité s'observe dans tous les secteurs de l'entreprise. La structure d'entreposage des lisiers est bien clôturée, les pesticides sont convenablement rangés dans un hangar prévu à cet effet et des extincteurs sont placés aux endroits stratégiques.

Claude et Réjean ont su faire une place de choix à la relève. Sébastien, l'aîné des fils de Réjean, a intégré l'entreprise en 2001 et l'on prépare l'arrivée du cadet, Martin. Les deux jeunes ayant acquis une formation agricole, on pourra vite constater leurs talents en matière de gestion.

Tous les projets à venir font l'objet de consensus et aucun investissement n'est effectué sans avoir reçu au préalable l'opinion des professionnels qui gravitent autour de l'entreprise.

La Ferme Jeandon, de par son image de qualité et son regard tourné vers l'avenir, représente sûrement un élément très positif dans la perception qu'ont les citoyens de l'agriculture québécoise.

GAGNANTS RÉGIONAUX 2007

Capitale-Nationale		Chaudière-Appalaches	
OR	1 Ferme Seva enr. <i>Les Éboulements</i> • Production laitière et productions végétales	Ferme Jeandon inc. <i>Saint-Roch-des-Aulnaies</i> • Production laitière et productions végétales	
	2 Ferme du Mitan inc. <i>Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans</i> • Production laitière et productions végétales	Ferme Christian Lacasse inc. <i>Saint-Vallier</i> • Production laitière et productions végétales	
	3	Ferme M.B. Marronniers inc. <i>Honfleur</i> • Production laitière et productions végétales	
ARGENT	1 Ferme Geno inc. <i>Saint-Marc-des-Carrières</i> • Production laitière et productions végétales	Ferme Lorca enr. <i>Sainte-Croix</i> • Production laitière et productions végétales	
	2 Exploitation agricole G.B. inc. <i>Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans</i> • Horticulture maraîchère	Les Productions horticoles Demers inc. <i>Saint-Nicolas</i> • Horticulture fruitière et production de légumes	
	3 Ferme Bédard et Blouin inc. <i>Québec</i> • Horticulture ornementale et horticulture maraîchère	Ferme Faucher et Fils inc. <i>Saint-Éphrem-de-Beauce</i> • Production laitière et productions végétales	
BRONZE	1 Ferme Onésime Pouliot inc. <i>Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans</i> • Productions végétales	Ferme Duclicher SENC <i>Saint-Joseph-des-Érables</i> • Production laitière et productions végétales	
	2 Ferme Sylvain Laquerre inc. <i>Saint-Casimir</i> • Production laitière et productions végétales	Ferme Arclade inc. <i>Saint-Malachie</i> • Production laitière, production porcine, production avicole et productions végétales	
	3 Ferme Paul-Henri Paquet et Fils enr. <i>Pont-Rouge</i> • Production bovine et productions végétales	Ferme Durantaye SENC <i>La Durantaye</i> • Production laitière, céréales et oléagineux	
Mérite Promutuel de la prévention			
Ferme Onésime Pouliot inc. <i>Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans</i> • Productions végétales		Ferme Port Jolait SENC <i>Saint-Jean-Port-Joli</i> • Production laitière et productions végétales	
Prix La Coop fédérée à l'agroenvironnement			
Ferme Geno inc. <i>Saint-Marc-des-Carrières</i> • Production laitière et productions végétales		Ferme Christian Lacasse inc. <i>Saint-Vallier</i> • Production laitière et productions végétales	



FERME LORKA ENR. *Sainte-Croix*

PREMIÈRE MÉDAILLE D'ARGENT

En 1983, après des études à l'ITA de La Pocatière, Lorraine Lemay et Carl Marquis caressent un rêve : élever des championnes, récolter à plein champ et voir leurs enfants grandir dans un milieu équilibré. Au début, la réalité est tout autre avec l'achat d'une ferme presque abandonnée, désuète, insolvable, sans machinerie ni équipement, située à Sainte-Croix, dans Lotbinière. C'est la naissance de la Ferme Lorka.

À force de travail, le rêve a pris forme. Ils ont construit eux-mêmes tous les bâtiments que l'on trouve aujourd'hui à la ferme avec du bois provenant de leur boisé. Le troupeau, maintenant reconnu à travers le monde, est passé de 27 têtes à 150 sujets de haute valeur génétique. L'entreprise vend des embryons en Europe et partout au Canada, plusieurs sujets dans des encans de même que quelques taureaux dans des centres d'insémination. Deux vaches du troupeau sont classées parmi les cinq meilleures au Canada selon l'indice de profit à vie (IPV).

Dans les champs, utilisés à leur plein potentiel, on trouve, entre autres, de très belles cultures de luzerne, de grains mélangés et de maïs-fourrage. Le semis direct du soya permet d'augmenter la matière organique des sols et de diminuer l'érosion. Les exploitants ont planté une haie brise-vent le long de la rivière.

Au printemps, l'érablière de 2400 entailles à la chaudière offre une production de 1900 kilogrammes de sirop, dont 50 % est transformé en plusieurs produits.

En matière de gestion, Lorraine et Carl possèdent des qualités dignes de mention. En collaboration avec leur groupe-conseil, ils ont élaboré un budget pluriannuel de même qu'une planification stratégique. De plus, la coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) dont Carl est secrétaire depuis 1996 leur permet de minimiser la capitalisation en machinerie et ainsi de réduire les frais fixes. Ils ont comme priorité d'établir des objectifs réalistes et précis. L'an dernier, Carl a d'ailleurs présenté plusieurs conférences à travers le Québec sur l'importance de se fixer de tels objectifs.

Pour Lorraine et Carl, la relève est importante sans qu'on doive pour autant forcer la note. Il est

primordial que, tout comme eux, leurs quatre enfants réalisent leurs rêves.

Ces bourreaux de travail savent décrocher à l'occasion en s'offrant des voyages de pêche. Carl fait aussi du trappage et anime des dégustations de vins et de fromages.

Lorraine s'implique sur le plan scolaire. Carl est, pour sa part, vice-président de sa caisse populaire, porte-parole pour la formation agricole des jeunes de Lotbinière et vice-président du Concours des jeunes agriculteurs d'élite du Canada, section Québec. Lorraine et Carl ont d'ailleurs remporté ce concours en 2003.



FERME ONÉSIME POULIOT INC. *Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans*



PREMIÈRE MÉDAILLE DE BRONZE

La Ferme Onésime Pouliot, une entreprise horticole de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, produit des fraises d'été, des fraises d'automne, des patates douces et des framboises.

On découvre vite la remarquable complicité entre les deux propriétaires, les frères Daniel et Guy Pouliot. Titulaire d'un baccalauréat en agronomie, Daniel s'occupe de la gestion des cultures, alors que Guy, titulaire d'un baccalauréat en administration, est en charge des secteurs de la gestion financière et de la mise en marché. Les deux frères se partagent les tâches entourant la gestion du personnel, qui peut atteindre plus d'une soixan-

taine de travailleurs étrangers durant la période estivale. Ces derniers logent dans des locaux très bien équipés. La communication est facilitée par le fait que Daniel et Guy parlent couramment espagnol. La sécurité et le bien-être des travailleurs étrangers font constamment partie des préoccupations des propriétaires.

La philosophie de l'entreprise est basée sur le dynamisme, la mise à jour continue des connaissances et l'ouverture aux autres. Les exploitants participent d'ailleurs à plusieurs travaux de recherche en collaboration avec divers organismes. L'un des projets a pour objectif d'évaluer l'efficacité de la vapeur dans la stérilisation des balles de paille servant de paillis pour les fraises de façon à diminuer la prolifération des mauvaises

herbes. D'autres essais sont menés en ce qui concerne les seuils de nuisibilité de divers ennemis des cultures.

Un dépistage systématique des insectes, des maladies et des mauvaises herbes est effectué par l'agronome d'un club d'encadrement technique. Les pulvérisations de pesticides ont lieu seulement quand le seuil de nuisibilité associé à chaque ennemi a été atteint, ce qui contribue à la protection de l'environnement, à la qualité des fruits et à la sécurité des opérateurs.

La gestion des cultures est orientée de façon à assurer une régularité dans la mise en marché de produits frais. C'est pourquoi l'entreprise cultive différentes variétés de fraises et de framboises ainsi que des patates douces. Des projets sont d'ailleurs en cours pour l'acquisition de superficies supplémentaires afin d'implanter la culture de fraises tardives dont la maturité viendrait s'insérer entre celle de la fraise de printemps et celle de la fraise d'automne.

À la Ferme Onésime Pouliot, des logiciels adaptés sont utilisés tant pour la gestion technique des cultures que pour la gestion financière. Plusieurs registres sont produits et efficacement intégrés dans le processus de prise de décision associé aux différents projets de l'entreprise.

La participation soutenue des exploitants à des activités de formation continue, tant au Québec qu'aux États-Unis, fait en sorte qu'ils sont constamment tournés vers l'avenir. Cette entreprise s'inscrit définitivement dans une philosophie de développement durable de l'agriculture.



L'Ordre
national
du mérite
agricole

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation
Québec



MENTIONS SPÉCIALES DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

FERME SYLVAIN LAQUERRE INC. *Formation agricole de la relève*

Sylvain Laquerre, sa conjointe, Noëlline Dusablon, et leur fils, Maxime Laquerre, exploitent une entreprise spécialisée dans la production laitière et les grandes cultures à Saint-Casimir, dans Portneuf. L'autre fils du couple, Benoit, ainsi que la conjointe de Maxime, Emmanuelle Parrot, sont aussi engagés dans l'entreprise.

Ensemble, ils gèrent un troupeau de 54 vaches Holstein pur sang pour la production laitière ainsi que 35 autres bêtes qui seront éventuellement utilisées en remplacement. Outre le cheptel bovin, la ferme comporte 175 hectares de terre où l'on cultive de l'avoine, du blé, du maïs, du soya et du fourrage.

Sylvain et Noëlline encouragent fortement leur relève à acquérir une formation tout en s'intégrant à l'exploitation. Maxime a obtenu un diplôme d'études collégiales en gestion et en exploitation d'entreprise agricole à l'ITA de Saint-Hyacinthe en 2004 et est actionnaire de l'entreprise depuis 2006. Benoit effectue une troisième année d'études à l'Université Laval en vue de l'obtention d'un baccalauréat en agronomie et prévoit se joindre à la ferme dans un proche avenir. Emmanuelle a obtenu un diplôme d'études professionnelles en production laitière après des études au Centre de formation agricole de Saint-Anselme.

La formation continue fait aussi partie des préoccupations des parents et de la relève. La lecture de revues spécialisées en agriculture ainsi que la participation à des journées d'information et de démonstration permettent à cette entreprise de demeurer à la fine pointe du développement.

À l'image des parents, les enfants s'investissent dans leur milieu. Maxime est administrateur au Groupe de relève de Portneuf et pompier volontaire à Saint-Thuribe. Benoit participe activement à la tenue de la Semaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation (SAAC) à l'Université Laval et en sera le directeur technique pour l'édition de 2008.

Forts de leur formation, les enfants du couple occupent une place importante dans la gestion de

l'entreprise. Un partage des tâches et des responsabilités établi en fonction des aptitudes et de la formation de chacun laisse présager un bel avenir pour cette ferme.

Les bonnes pratiques agroenvironnementales font partie des valeurs qui ont été transmises à la nouvelle génération. La ferme Sylvain Laquerre est notamment membre d'un club-conseil en agroenvironnement.



LES SERRES CARON INC. *Relève féminine*

De la passion naît la vocation. C'est dans cet esprit que Denise Deschênes et Michel Caron ont encouragé leur fille Isabelle à développer sa passion pour l'horticulture. Lors du décès de Michel, en 1999, Denise décide de poursuivre les activités des Serres Caron dans le but de donner la chance à ses enfants de faire carrière en horticulture s'ils le désirent, et ce, malgré leur jeune âge. Denise continue donc à motiver Isabelle, alors que cette dernière étudie en technologie de la production horticole et de l'environnement à l'ITA de Saint-Hyacinthe.

En 2004, Isabelle termine ses études avec plusieurs mentions honorifiques. Lors d'un gala mérites de l'Institut, elle remporte le prix de l'Ordre des technologues professionnels du Québec pour l'excellence de son dossier scolaire et une bourse pour son implication en serriculture et son intérêt pour ce domaine d'activité. À la remise des diplômes, elle reçoit deux bourses : la première pour la qualité de son travail de fin d'études concernant son projet de réaménagement d'un centre jardin et la seconde, offerte par Financement agricole Canada et liée au Prix d'excellence en planification des affaires, pour l'élaboration d'un plan d'affaires relativement au même projet.

Dès la fin des études d'Isabelle, Denise démontre la confiance qu'elle lui accorde en lui vendant une partie des actions de l'entreprise. Isabelle s'investit alors dans le réaménagement du centre jardin.

Au cours de la dernière année, Denise a délégué de plus en plus de responsabilités à Isabelle. La planifi-

cation et la gestion de la production, en collaboration avec son frère Jean-François, le suivi des analyses de sol, le dépistage des insectes, le suivi des registres, la gestion du personnel, la gestion des ventes du magasin, l'administration courante des serres, le marketing et l'élaboration des coûts de production en sont des exemples. Denise continue aussi d'appuyer Isabelle dans ses projets, notamment dans le développement de la production de plantes annuelles d'automne et dans le réaménagement de l'aire de circulation des clients.

Dans un processus d'amélioration continue, la mère et la fille visitent conjointement leurs principaux clients pour s'assurer de leur satisfaction. De plus, Denise encourage Isabelle à actualiser ses connaissances en participant à des séminaires et en effectuant, par exemple, des voyages en Ontario et en Europe. Isabelle s'implique comme administratrice du concours « Les Fleurons », anciennement appelé « Villes et villages fleuris ».



PRIX LA COOP FÉDÉRÉE À L'AGROENVIRONNEMENT



FERME CHRISTIAN LACASSE INC.

Gagnant national

À la Ferme Christian Lacasse, une entreprise laitière de Saint-Vallier exploitée par Christian Lacasse et Sylvie Gendron, la préoccupation à l'égard de l'agroenvironnement se concrétise par des gestes concrets et une implication sociale. La ferme a participé, comme membre fondateur, à la mise sur pied d'un club-conseil en agroenvironnement. Lors de son mandat comme premier vice-président à l'Union des producteurs agricoles du Québec, de 1997 à 2005, Christian a été responsable du dossier de l'environnement. Il occupe d'ailleurs encore un poste au conseil d'administration de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).

En 2003, l'entreprise amorçait l'implantation du système de gestion environnementale AGRISO. Elle a récemment obtenu le niveau 2 du programme de certification géré par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

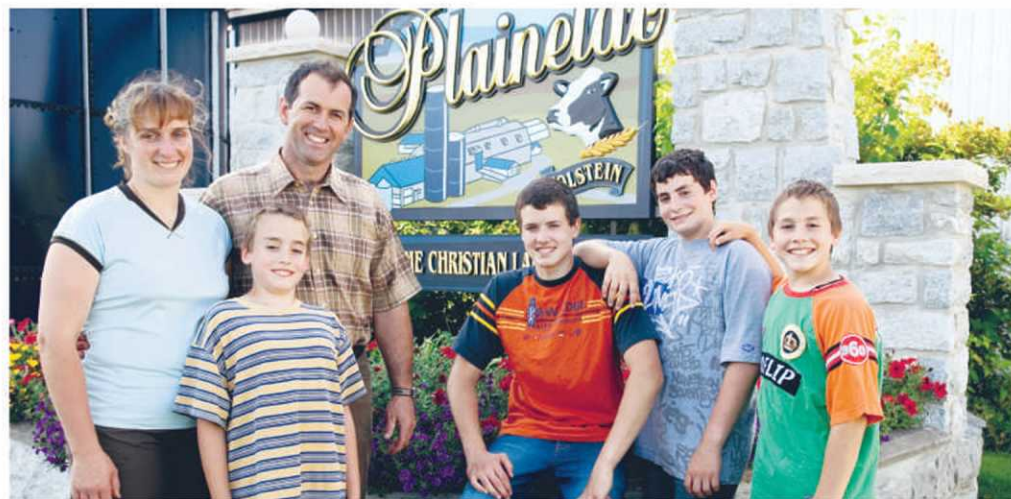
Les lisiers de la ferme sont entreposés dans une fosse étanche qui reçoit aussi les eaux de laiterie. L'échantillonnage des lisiers est effectué annuellement de façon à connaître le portrait réel de la ferme pour ce qui est de la charge fertilisante. Un registre d'épandage est tenu avec soin. L'entreprise utilise plusieurs fenêtres d'épandage, ce qui permet de diviser le risque environnemental relié aux conditions météorologiques. Afin de minimiser les risques de lessivage, l'azote est fractionné dans les cultures de maïs et d'orge. Le bilan de phosphore témoigne d'une bonne gestion de la fertilisation.

La gestion environnementale des pesticides fait aussi partie des préoccupations des exploitants. Un registre des champs permet de connaître l'historique des herbicides appliqués et d'effectuer une rotation pour minimiser les risques de résistance. Le dépistage des champs est effectué systématiquement par l'agronome du club-conseil de la ferme. Le pulvérisateur est calibré régulièrement et l'opérateur est titulaire du certificat exigé. Les herbicides sont entreposés adéquatement dans une armoire sous clef et l'inventaire est géré de façon à garder le minimum de contenants.

Les pratiques de conservation sont bien présentes à la Ferme Christian Lacasse. La rotation des cultures est

principalement composée de plantes fourragères et ne comporte qu'une année de maïs et une année d'orge. L'entreprise a participé à des essais à la ferme en ce qui concerne les semis directs et l'utilisation de doses réduites d'herbicides. Toutes les sorties de drains sont enrochées et les bandes riveraines sont larges et enherbées, faisant en sorte de protéger les cours d'eau qui sillonnent les terres.

Une visite de la ferme en compagnie de Christian et de Sylvie aura vite fait de nous convaincre que cette entreprise s'inscrit dans la philosophie du développement durable de l'agriculture.



MÉRITE PROMUTUEL DE LA PRÉVENTION

Tout commence par la confiance



FERME PORT JOLAÏT SENC

Gagnant national

Située en plein cœur du village de Saint-Jean-Port-Joli et offrant une vue imprenable sur le fleuve Saint-Laurent, la Ferme Port Jolait est la fierté des frères René et Bruno Chouinard, qui en sont propriétaires depuis 1982. La conjointe de René, Michèle Langlais, est aussi très engagée dans cette entreprise. Spécialisés dans la production laitière et les grandes cultures, les producteurs sont sensibles à la protection de l'environnement et, plus particulièrement, à la sécurité concernant les nombreuses activités de la ferme.

Depuis plusieurs années, les propriétaires de la Ferme Port Jolait ont aménagé leur environnement et leurs lieux de travail de façon à prévenir les accidents. La circulation des autos et des camions est facilitée et sécuritaire grâce à de larges entrées dégagées de tout obstacle. Les réservoirs de carburant sont bien protégés, bien désignés et installés de façon à simplifier le remplissage. Les extincteurs sont nombreux et placés de façon judicieuse, tant à l'étable que dans les ateliers de réparation et les lieux d'entreposage. Les remorques et les différentes pièces d'équipement trainées par les tracteurs sont munies de chaînes de sécurité et de triangles. La plate-forme à fumier est protégée par une clôture et le purot est recouvert d'une toiture.

Conscient des risques d'accident reliés aux activités de la ferme et soucieux d'aider ses confrères à en diminuer les impacts, René fait partie du Comité de prévention en agriculture de la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud depuis dix ans. Il a ainsi fait bénéficier le monde agricole de ses expériences en matière de prévention. La ferme a d'ailleurs mérité plusieurs prix touchant différents aspects de la sécurité au cours des dernières années. En 2005, par exemple, elle a remporté le

prix Initiatives - Prévention à la ferme à l'échelle régionale et provinciale.

Preuve que toutes ces mesures de sécurité ne sont pas un obstacle au rendement, la production de la Ferme Port Jolait s'élève à 425 500 kg de lait par année. Avec un troupeau de 37 têtes, cela représente une moyenne annuelle de 11 500 kg de lait par vache.





Félicitations aux gagnants 2007

L'Ordre national du mérite agricole

Une réalisation de:

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec



Partenaires:



Tout commence par la confiance



L'agriculture joue un rôle de premier plan dans le développement économique du Québec. Dans toutes les régions, des gens passionnés et compétents se lèvent tôt et travaillent sans relâche au bénéfice des consommateurs.

Un grand merci aux productrices et aux producteurs agricoles qui nous fournissent un large éventail de produits de qualité.

Chaleureuses félicitations aux femmes et aux hommes des entreprises de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches qui ont relevé le défi du concours 2007 de l'Ordre national du mérite agricole.

Les entreprises participantes en 2007

Antoinette Pomerleau Nadeau
Bergerie du Beau Blond inc.
Daniel Beaudoin
Daniel Bourgault
Élevage Bovin St-Gilbert SENC
Érablière Landry et Faucher SENC
Exploitation agricole G.B. inc.
F.L. Groleau inc.
Ferme A.J. Blais inc.
Ferme Amalgame SENC
Ferme Appalaches enr.
Ferme Arclade inc.
Ferme B.L. Cameron inc.
Ferme Bédard et Blouin inc.
Ferme Belérable inc.
Ferme Berlyngo inc.
Ferme Bruneau et Fils SENC
Ferme Bureau inc.
Ferme Camilienne inc.
Ferme Campagna inc.
Ferme Carhol SENC
Ferme Christian Lacasse inc.
Ferme Clauvy SENC
Ferme de la Route inc.
Ferme de l'Hétrière (1993) enr.
Ferme Deaunier SENC
Ferme Degau SENC
Ferme Denis Boulanger et Fils
Ferme des Aigles enr.
Ferme du Miton inc.
Ferme du Ruisseau d'eau claire SENC
Ferme du Village SENC
Ferme Dubreuil (1998) inc.

Ferme Duclicher SENC
Ferme Durantaye SENC
Ferme Duvent inc.
Ferme Édriphaniel inc.
Ferme Eugène Cloutier et Fils SENC
Ferme Faucher et Fils inc.
Ferme Geno inc.
Ferme Hirondelle enr.
Ferme Jateau inc.
Ferme Jean et Pauline Deschênes
Ferme Jeandon inc.
Ferme JMG Goulet enr.
Ferme Joli Pré SENC
Ferme laitière du Bosquet SENC
Ferme Laitxel inc.
Ferme Linor inc.
Ferme Lorka enr.
Ferme Louigy inc.
Ferme M.B. Marronniers inc.
Ferme Marcel Labrecque inc.
Ferme Marjala inc.
Ferme No-Chan inc.
Ferme Normaline inc.
Ferme Onésime Pouliot inc.
Ferme Paraduc inc.
Ferme Pat-d'Ours inc.
Ferme Paul-Henri Paquet et Fils enr.
Ferme Poliquin inc.
Ferme Port Jolaît SENC
Ferme R. Therrien et Fils inc.
Ferme Rivière Ferrée inc.
Ferme Roquet inc.
Ferme Sauvageau inc.

Ferme Seva enr.
Ferme Sika SENC
Ferme Sylvain Laquerre inc.
Ferme Thomas-Louis Denis et ses Fils Itée
Ferme Tradition SENC
Ferme-fromagerie Tourilli enr.
François et Lise Méthot inc.
Fruitière Mario Nadeau inc.
Fruits et légumes RG enr.
Gaétan Routhier
Germain Leclerc
Jean Blais
Le Canard Goulu inc.
Le Verger de Tilly inc.
Les Élevages du Ruisseau inc.
Les Élevages Quali-Porc SENC
Les Jardins du Centre
Les Productions horticoles Demers inc.
Les Roy de la Pomme enr.
Les Serres Caron inc.
Les Serres R. Bergeron inc.
Luce Milhomme
Pépinière et verger Pedneault
et Frères inc.
Pierre Racine
Productions Résinex inc.
Réal Roy et Fils inc.
Réjean Bédard
Valérien Gagné inc.
Werner Banz
9044 9299 Québec inc.

